



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
*La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...*

• (Page 07)

**Union européenne**

**Hausse des saisies de faux billets en euros en 2023**

*Le nombre de faux billets en euros saisis dans l'UE en 2023 est resté marginal mais a connu une nette augmentation sur un an, selon des ...*

• (Page 08)

**USA**

**La Fed maintient ses taux, ne voit pas encore de baisse**

*La banque centrale américaine (Fed) a, comme attendu, maintenu mercredi son principal taux directeur dans ....*

• (Page 08)



**Partenariat Togo-Banque mondiale**

• (Page 03)

# Relever les défis de financement des TPME



**Togo / Elections consulaires**

• (Page 05)

# Le régime portant code électoral de la CCI Togo révisé

**Togo**

**Bientôt des logements sociaux dans la commune Golfe 7**

*Au Togo, la commune du Golfe 7 connaîtra très prochainement un développement urbain ...*

• (Page 02)

**Diplomatie**

**Le ministre des Affaires étrangères du Mali reçu par Faure Gnassingbé**

*Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu ce mardi 30 janvier 2023, avec le ministre malien des Affaires ...*

• (Pages 04)

**Côte d'Ivoire**

**La SIACE et BAD veulent soutenir les projets ESG**

*La Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) et la Banque ...*

• (Page 06)

**Togo**

**Valoriser les écosystèmes de mangroves**

*Le Festival TOAGO, célébrant le riche patrimoine culturel des peuples du flanc de la montagne s'est déroulé avec une participation marquante d'INADES-Formation Togo. ...*

• (Page 11)

**FONI** FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMEDIATION, DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION (FONI 2024) 3<sup>e</sup> édition

Placé sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, Président de la République Togolaise

**THEME**  
**INTERMEDIATION & FINANCEMENT DES PME/PMI POUR UNE INCLUSION FINANCIERE, NUMERIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE**

**16 au 17 MAI 2024**  
A L'HOTEL 2 FEVRIER LOME/TOGO

LE PLUS GRAND HUB FINANCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST

(228) 93 03 36 36  
(228) 97 57 30 30  
(228) 22 20 38 41

INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA  
WWW.FONI.AFRICA

Organisé par **AFRIK CREANCES**

Togo

## Bientôt des logements sociaux dans la commune Golfe 7

Au Togo, la commune du Golfe 7 connaîtra très prochainement un développement urbain sans précédent avec le lancement du projet de construction de logements sociaux. Cependant, pour que ce projet puisse voir le jour, il est impératif de résoudre la problématique des occupants illégaux qui ont pris possession de certaines réserves administratives de la commune.

• Wilson Lawson

Une rencontre de sensibilisation a donc été organisée à l'endroit de ces occupants illégaux aujourd'hui, mardi 30 janvier 2024 dans la salle de délibération de la mairie d'Aflao-Sagbado. En effet, Prof. EDOH Komlan, Directeur du Cabinet du Ministre d'État, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière, a conduit une délégation pour une rencontre avec les occupants illégaux de ces réserves administratives de la commune du Golfe 7. Cette rencontre, qui a eu lieu en présence du Maire, Aimé Koffi DJI-KOUNOU, des 1er et 2ème, Adjoints au Maire respectivement SIAKOU Komlan et AGBEYIBOR Komlanvi, des élus locaux membres de la Commission des affaires domaniales du conseil communal et des agents de la Division des services techniques de la commune, avait pour objectif de trouver une issue pacifique à cette situation délicate. EDOH Komlan a tenu à expliquer aux occupants illégaux les conséquences de leur présence sur



les réserves administratives. Il est primordial de libérer ces parcelles de l'État afin de procéder à l'exécution des travaux, dont le démarrage est prévu au plus tard début mars 2024. Pour ce faire, deux réserves administratives sont concernées : une à Yokoè-Kopégan d'une superficie de 1,34 hectare, et l'autre à Sagbado-Avoémé d'une superficie de 2,64 hectares. Le Maire a, quant à lui, insisté sur l'importance de ce projet pour le bien-être des citoyens de la commune. Il a exhorté les occupants à collaborer avec les autorités et à contribuer activement au développement de la commune. Il est nécessaire de souligner que les réserves administratives ne sont pas des propriétés privées,

mais des terrains destinés à accueillir des équipements et services publics pour le bénéfice de tous. Il convient de préciser que le déguerpissement des occupants illégaux des espaces publics, en l'occurrence les réserves administratives, ne signifie en aucun cas une expropriation, qui impliquerait des dommages financiers. Les autorités souhaitent trouver une solution pacifique et faire comprendre l'importance de respecter les règles de l'urbanisme et de la réforme foncière. Ainsi, cette rencontre de sensibilisation a été une occasion pour toutes les parties impliquées de mettre en avant l'intérêt général et de souligner que le développement de la commune du Golfe 7 est une priorité. Le début des travaux de construction des logements sociaux est prévu pour très bientôt, et la collaboration de tous est primordiale pour mener à bien ce projet ambitieux. À l'issue de ce projet, la commune du Golfe 7 verra son paysage urbain se transformer pour offrir un meilleur cadre de vie à ses habitants, dans le respect des règles d'urbanisme et de l'intérêt général.



## Image du jour



Angela Aquereburu, productrice de la Web-Série AHOE, rencontre le Premier ministre togolais

## AUX DECIDEURS ...

### Education, paix et développement

Nelson Mandela était un célèbre défenseur de la valeur de l'éducation. En 1990, celui qui deviendra quatre ans plus tard le premier président démocratique d'Afrique du Sud déclarait dans un lycée de Boston : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Les Nations Unies sont d'accord. En 2018, son Assemblée générale a adopté une résolution proclamant le 24 janvier Journée internationale de l'éducation. C'est l'occasion annuelle de mettre en lumière le rôle que l'éducation peut et doit jouer dans la promotion de la paix et du développement. Cette année, le thème est « apprendre pour une paix durable » – une priorité essentielle dans un monde qui, souligne l'ONU, « connaît une recrudescence de conflits violents parallèlement à une montée alarmante de la discrimination, du racisme, de la xénophobie et des discours de haine ».

Pour marquer l'occasion, nous partageons certains des nombreux articles rédigés par nos auteurs depuis notre lancement en 2015, qui examinent l'intersection de l'éducation et des conflits – et comment manier cette puissante « arme » pour un changement positif.

Les systèmes éducatifs d'un certain nombre de pays africains ont été identifiés par des groupes de défense internationaux comme « très lourdement touchés » par le conflit. Il s'agit notamment du Soudan, du Cameroun et de la République démocratique du Congo. Le Sahel central, qui comprend le Burkina Faso, le Mali et le Niger, est une autre région très préoccupante. Rien qu'en 2020 (et avant les confinements liés au COVID), 4 000 écoles du Sahel central ont fermé leurs portes en raison de l'insécurité.

Craig Bailie explique ce qui pousse les groupes armés à attaquer les écoles du Sahel central, laissant des centaines de milliers d'élèves sans aide.

Bien entendu, les systèmes éducatifs n'existent pas en vase clos. Lorsque le conflit rencontre des échecs de gouvernance à long terme, un manque de ressources et d'autres problèmes de société, l'école est soumise à une pression encore plus grande. L'Éthiopie, par exemple, n'a pas seulement dû compter avec un conflit interne depuis 2020 ; elle est également aux prises avec des crises systémiques profondément enracinées.

TebejeMolla et DawitTibebuTiruneh expliquent comment ces crises s'entrecroisent et laissent les enfants et les adolescents éthiopiens dans une situation difficile.

Cela ne veut pas dire que les systèmes éducatifs ne peuvent pas rebondir après un conflit. Durant la guerre civile en Somalie à la fin des années 1980, plus de 90 % des écoles ont été détruites. Au lendemain de la guerre, le nord du pays s'est déclaré République du Somaliland.

Les chercheurs ont également un rôle à jouer dans le renforcement des systèmes éducatifs. Partout sur le continent, des projets visant à permettre aux enfants de continuer à apprendre même au milieu de conflits dévastateurs sont développés, déployés et testés.

Un exemple vient du nord-est du Nigeria, qui a été en proie aux attaques de Boko Haram. MargeeEnsign et Jacob Udo-Udo Jacob ont utilisé une combinaison de radio et de tablettes pour améliorer les compétences en lecture, écriture et calcul de 22 000 enfants forcés de quitter l'école.

Les conflits semblent inévitables dans un monde en proie à de nombreux « problèmes épineux » comme le changement climatique, les inégalités et la pauvreté. Mais ce qui est enseigné dans les salles de classe africaines pourrait jouer un rôle dans la résolution de ces problèmes. La capacité de penser de manière critique et de s'intéresser aux faits plutôt qu'à la fiction est essentielle.

À cette fin, AyodejiOlukoju explique pourquoi il était si important que le Nigeria réintroduise l'histoire comme matière scolaire en 2019, une décennie après l'avoir supprimée du programme scolaire. Comprendre l'histoire, affirme-t-il, contribue à faire exploser les mythes et les stéréotypes, conduisant ainsi à une société plus cohésive.

Midas Tigossou

### Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km <sup>2</sup>	21,7 km <sup>2</sup>	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
AMD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

## Partenariat Togo - Banque mondiale

## Relever les défis de financement des TPME

Relever les défis de financement des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), afin de renforcer la position stratégique du Togo en tant que hub financier sous-régional et d'accélérer la transformation structurelle de l'économie nationale, conformément à la Feuille de route gouvernementale 2025. C'est autour de cette thématique que s'est tenue, mardi 30 janvier 2024 à Lomé, une table ronde entre les autorités togolaises et la Banque mondiale.

• Joël Yanclo

Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, gouverneur de la Banque mondiale au Togo, a présidé au nom du chef de l'État, les travaux de la Table ronde sur le financement des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) au Togo.

Etaient également présents à cette rencontre, le ministre du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, KayiMivedor, le Directeur des secteurs financiers, de la compétitivité et innovation en Afrique de l'Ouest de la Banque mondiale au Togo, Douglas Pierce, le Représentant-résident de l'institution de Bretton Woods, Fily Sissoko, le Directeur pays de la Société financière internationale (SFI), Christopher BallietBleziri, des représentants du secteur privé, des coordonnateurs et des partenaires d'exécution des projets et programmes.

« C'est le lieu pour moi, de rendre un hommage déférent au Président de la



*République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision de la transformation structurelle de l'économie togolaise, pour sa politique de promotion du secteur privé et sa volonté d'accompagner les entreprises locales » a déclaré Sandra Ablamba Johnson tout en rappelant les différentes initiatives du chef de l'État qui ont permis d'assurer la promotion du secteur privé, et particulièrement les Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).*

Il s'agit notamment des réformes pour l'amélioration du climat des affaires et les investissements qui ont permis au Togo d'être classé parmi les dix

économies du monde ayant le plus progressé sur le climat des affaires dans le rapport Doing Business, de la réforme R4 de la Feuille de route gouvernementale pour le « Renforcement des mécanismes d'appui aux TPME » et bien d'autres mécanismes innovants que sont le FNFI, le PAEIJ-SP, le FAIEJ, l'ANGPF et le MIFASA. Elle a remercié les partenaires notamment le Groupe de la Banque

mondiale pour son engagement aux côtés du gouvernement togolais.

« Je voudrais exprimer nos sincères remerciements à tous nos partenaires techniques et financiers, en particulier au Groupe de la Banque mondiale, pour leur appui au gouvernement dans la mise en œuvre des actions de développement de notre pays » a-t-elle précisé.

Madame Johnson, a exhorté les TPME à

soutenir les efforts du gouvernement en les conviant à plus de responsabilité et à une prise de conscience professionnelle dans la mise en œuvre des projets.

Pour le Représentant-résident de la Banque mondiale, Fily Sissoko, la tenue de cette table ronde est une opportunité de mener des réflexions sur les facilités d'accès au financement des TPME, en vue d'être en phase avec la vision du chef de l'État de promouvoir le secteur privé avec à la clé un secteur bancaire et financier compétitif, l'un des plus dynamiques en Afrique de l'ouest.

« Les recommandations qui en sortiront permettront de nous guider dans la finalisation des projets en préparation et dans la définition de plans d'actions concrets qui pourront guider les futurs appuis de la

*Banque mondiale en faveur des secteurs privé et financier au Togo » a-t-il précisé. Fily Sissoko a réaffirmé à cet effet l'engagement de son institution à renforcer le partenariat avec le Togo et à soutenir toute initiative allant dans le sens de la transformation structurelle socio-économique du pays. Entre 2017 et 2022, le Groupe de la Banque mondiale a appuyé le Togo dans la création de 11415 Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) portées par des jeunes vulnérables pour un montant global de neuf milliards de francs CFA.*

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour faciliter l'accès au financement des TPME dans des secteurs à fort impact économique et social.



Diplomatie

Le ministre des Affaires étrangères du Mali reçu par Faure Gnassingbé

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu ce mardi 30 janvier 2023, avec le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop, en visite de travail à Lomé, indique la présidence togolaise.

Monsieur Abdoulaye Diop a fait au Président de la République, le point de la situation sociopolitique au Mali. Il a également évoqué avec le chef de l'État les questions de paix et de sécurité ainsi que les derniers développements politiques et institutionnels dans la sous-région. Le chef de la diplomatie malienne a remercié à l'occasion, le Président de la République pour son implication pour un heureux aboutissement de la transition politique dans son pays et son engagement pour la

consolidation de la paix et de la stabilité dans la région. Le chef de l'État togolais s'est

toujours investi dans la résolution des conflits par le dialogue et la concertation.



Togo / Environnement

Vers la révision de l'octroi d'agrément aux consultants en évaluation

L'agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) a organisé du 09 au 10 janvier et 25 au 26 janvier 2024 à l'hôtel Amoukadi d'Adétikope, l'atelier de révision des conditions d'octroi d'agrément aux consultants en évaluations environnementales.

L'ouverture a été faite par le président du conseil d'administration de l'ANGE, Dr MONKOUNA Lardja après le mot de bienvenue et la présentation du contexte par le directeur général de l'ANGE Dr ADADJI Koffi Efanam. Ce dernier, dans son allocution a précisé que «cette initiative fait suite aux constats selon lesquels les consultants individuels et bureaux d'études en quête d'agrément sont d'une soixante environ au bout d'un an et la facilité des conditions d'octroi d'agrément de même que la qualité des rapports soumis à évaluation pour validation laisse à désirer. En outre, le climat des affaires notamment le doing business auquel le Togo a pris à cœur demande une réforme en matière du processus des évaluations environnementales. A ces préoccupations, s'ajoute la revue des textes sur le plan régional Ouest Africain. Ainsi, dans



l'optique de se conformer au dispositif régional en cours, il convient une révision du processus des évaluations environnementales et par ricochet les conditions d'octroi des agréments aux consultants en évaluations environnementales a-t-il précisé ». Les participants étaient des experts en évaluations environnementales et représentaient les cabinets d'études et consultants en évaluations environnementales, des responsables de l'observatoire des bureaux en évaluations environnementales, des personnes ressources du ministère de l'environnement et experts juristes des ordres au Togo en vigueur. Les travaux ont consisté à définir le

rôle de consultant, le processus d'élaboration d'un rapport d'évaluation environnementale au Togo, la présentation de l'état des lieux au niveau national et benchmarking sur les aspects juridiques et pratiques du choix de l'exercice des consultants en évaluations environnementales, de la révision de l'arrêté d'octroi d'agrément et du processus de création d'un ordre des professionnels en évaluation environnementale au Togo. Des observations ont été formulées et doivent être intégrées au projet d'arrêté. Le présent projet d'arrêté a été validé sous réserve de la prise en compte des observations.

Assurance maladie

Les acteurs du Grand Lomé outillés sur AMU

Une délégation interministérielle a récemment engagé des échanges approfondis avec les autorités locales et les résidents du Grand Lomé, focalisant sur le déploiement effectif de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) depuis le 1er janvier 2024. Les ministres Gilbert Bawara, Moustafa Mijiyawa, Jean Marie Ewonou Tessi et Adjovi Lonlonyo Apédoh-Anakoma ont dirigé cette initiative après des sessions similaires dans d'autres régions togolaises.

● Helene Martelot

L'objectif principal de ces rencontres était d'informer les participants sur les tenants et aboutissants de l'AMU, une réforme majeure initiée par le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé. Les ministres ont mis en lumière les actions gouvernementales entreprises pour appuyer cette réforme, telles que la construction et la réhabilitation d'infrastructures sanitaires, le recrutement de personnel qualifié, et le renforcement de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques (CAMEG) à l'échelle nationale. Un point crucial abordé par la délégation a été l'importance de la solidarité et de la cohésion sociale dans le contexte de l'AMU, visant à garantir un accès équitable aux soins de santé pour tous, indépendamment des moyens financiers. Les ministres ont souligné que l'inclusion de toutes les couches sociales était une priorité, y compris les personnes vulnérables. Des critères d'éligibilité spécifiques, élaborés en collaboration avec le ministère de l'Action sociale, ont été mentionnés pour assurer



une assistance appropriée à ces groupes. Pour financer l'AMU, les ministres ont expliqué les ajustements aux taux de cotisation, détaillant l'augmentation progressive à 10%, répartie équitablement entre les travailleurs salariés et les employeurs. Une discussion future avec les travailleurs du secteur informel, les travailleurs indépendants, les agriculteurs et les retraités de la Caisse de Retraite du Togo (CRT) est prévue pour déterminer les contributions appropriées. Les échanges ont également abordé des aspects pratiques tels que la non-prise en charge de certains médicaments par l'Institut national d'Assurance Maladie (INAM), la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes, et les modalités

d'enrôlement des paysans. Les ministres ont souligné les responsabilités de chaque partie prenante, invitant à soutenir cette réforme sociale pour le bien-être collectif. En marge de ces réunions, les émissaires gouvernementaux ont discuté avec les acteurs de la santé, soulignant l'importance d'une gestion efficace des structures sanitaires pour le succès de l'AMU. Les parties prenantes ont exprimé leur appréciation pour cette initiative présidentielle et ont affirmé leur engagement à soutenir le gouvernement dans la réalisation de cette vision en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population. Notons que cette rencontre fait suite à celle de Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Tsévié.

Justice

Rentrée solennelle des avocats du Togo

Les avocats du Togo ont effectué vendredi 26 janvier dernier, leur rentrée solennelle pour le compte de l'année 2024. C'était à la faveur d'une cérémonie autour du thème : « L'avocat au service de la justice ».

Au cours des échanges, l'accent a été mis sur les valeurs qu'incarne l'avocat engagé à défendre les principes de justice et d'égalité. En choisissant ce thème, nous voulons réitérer une évidence fondamentale, la justice est la raison d'être de notre ADN », a expliqué Claude Folly Adama, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo. Occasion pour le Garde des

Sceaux, ministre de la justice et de la législation, Mipamb-Nahm-Tchougli de rappeler la mission de l'avocat qui s'apprécie à l'aune de la probité et de la sincérité. « L'avocat au service de la justice, c'est l'avocat qui, en toutes circonstances, fait appel à sa conscience, au jugement de sa raison et à l'expression de sa dignité. C'est l'avocat qui s'inscrit dans l'évolution de

son temps et qui sait saisir les opportunités qu'offre la mondialisation des connaissances », a indiqué l'officiel. Pour rappel, les avocats ont pour rôle d'assister et de défendre les personnes dans tous les domaines de la vie courante. Ils exercent également une mission de représentation et accomplissent des actes au nom des individus.

(Togo Officiel)

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimations ; (m) mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Le Togo en chiffres					
<b>Principaux pays partenaires du Togo</b>					
<b>Principaux clients (% des exportations)</b>	<b>2020</b>	<b>Principaux fournisseurs (% des importations)</b>	<b>2020</b>		
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3		
Mali	13,0	France	8,6		
Bénin	10,0	Inde	7,5		
Niger	8,5	Ghana	5,6		
Ghana	8,1	Japon	4,3		
Inde	7,5	Nigéria	3,6		
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5		
<b>Indicateurs du commerce extérieur</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (fournisseur annuel en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (fournisseur annuel en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1
<b>Profil commercial</b>					
<b>Valeurs du commerce extérieur</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451
Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles					
<b>Solde courant externe (en % du PIB)</b>	<b>-3,3 %</b>	<b>-5,9 %</b>	<b>-1,1 %</b>	<b>-1,7 %</b>	<b>FMI</b>
<b>Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)</b>	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>FMI</b>

Togo / Elections consulaires

# Le régime portant code électoral de la CCI Togo révisé

Le Conseil des ministres du mercredi 31 janvier 2024 a examiné et adopté le décret portant modification du décret n° 2022-076/PR du 13 juin 2022 portant régime électoral de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 31 JANVIER 2024



1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 31 janvier 2024 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un (01) projet de loi et un (01) projet de décret.

### I. Au titre du projet de loi,

3. Le conseil a examiné et adopté le projet de loi relatif au régime des armes et munitions (MINAR).

4. Dans le contexte international et régional marqué par de multiples menaces sécuritaires, plusieurs instruments juridiques ont été adoptés pour réguler la circulation des armes au plan mondial, prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et autres matériels connexes.

5. Sur le plan national, le cadre juridique découlant de la loi du 06 janvier 1959, relative au régime des armes au Togo et de son décret d'application du 19 avril 1995, doit être révisé et actualisé pour répondre aux objectifs de notre pays en matière de sécurité tout en se conformant aux exigences des normes régionales et internationales qui demandent un contrôle plus strict des détentions individuelles et collectives d'armes.

6. C'est l'objet du projet de loi qui édicte des mesures permettant aux services compétents d'exercer un contrôle effectif sur les activités relatives aux armes, notamment en encadrant leur catégorisation, leur acquisition et leur usage licites, et en renforçant les moyens de lutte contre la prolifération, la

circulation et le trafic des armes, de leurs munitions et matériels connexes.

### II. Au titre du projet de décret,

7. Le conseil a examiné et adopté le décret portant modification du décret n° 2022-076/PR du 13 juin 2022 portant régime électoral de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

8. Dans le cadre du processus d'élections à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, il a été constaté une participation relativement faible des opérateurs économiques, rendant nécessaire de proroger le délai imparti pour l'inscription sur les listes et de réviser les conditions fixées pour être électeur.

9. Le décret adopté permet d'étendre le champ d'application de l'autorisation accordée, à titre transitoire, au ministre de tutelle pour fixer par arrêté les conditions d'éligibilité et d'inscription sur la liste électorale consulaire.

10. Ainsi, un arrêté du ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale va désormais fixer la durée d'inscription et préciser les conditions d'inscription pour les candidats.

### III. Au titre des divers,

11. La ministre de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel a rendu compte au Conseil des ministres de la tenue des activités marquant le dixième anniversaire de la création du fonds national de la finance inclusive. Dans ce cadre, une tournée de formation entamée au mois de décembre 2023 a permis de renforcer les capacités de plus de 20.000 bénéficiaires dans toutes les régions du pays.

12. La restitution des réunions-bilan ainsi qu'une foire ont réuni à Lomé des délégués issus de tous les villages, en prélude à l'apothéose du 25 janvier 2024 à laquelle le Président de la République a pris part.

13. Le Conseil des ministres a adressé des félicitations à la fédération des bénéficiaires des services financiers (FeBeSEF), pour la mobilisation de ses membres et la qualité des travaux marquant cette célébration.

*Fait à Lomé, le 31 janvier 2024*  
*Le Conseil des Ministres*

## Nigeria

## 700 millions \$ pour 7 projets routiers desservant le port de Lekki

En plus des liaisons ferroviaires prévues pour raccorder le port de Lekki à l'arrière-pays, le gouvernement nigérian compte sur le développement des routes d'accès à la plateforme pour en améliorer l'efficacité opérationnelle.

Le président du Nigeria Bola Tinubu a récemment approuvé un financement de 700 millions USD pour l'exécution de 7 projets routiers destinés à stimuler les activités commerciales et les services logistiques du port en eau profonde de Lekki. « Ces routes vont clairement changer la donne. Elles feront décoller les activités du port en facilitant notamment l'évacuation des biens et des services vers l'arrière-pays. Nous sommes impatients de voir ces projets se concrétiser », a déclaré Abiodun Dabiri, président de Lekki Port

LFTZ Enterprise Ltd. Inauguré en janvier 2023, le port de Lekki a été annoncé comme une plateforme majeure qui absorbera une grande partie de trafic des anciens ports d'Apapa et de Tin Can Island dont les installations sont en proie depuis plusieurs années à de fortes congestions. Ce troisième complexe portuaire de Lagos qui a aussi vocation de devenir l'un des plus importants ports de transbordement d'Afrique de l'Ouest a accueilli récemment le CMA-CGM SCANDOLA, le plus grand porte-conteneurs à naviguer pour la première fois dans les eaux territoriales



nigérianes. Une fois mises en place, les installations devraient permettre de repositionner le Nigeria dans la compétition portuaire régionale, actuellement dominée par les ports de Lomé, d'Abidjan et de Tema. Pour l'instant, un seul terminal à conteneurs de 2,5 millions d'EVP de capacité annuelle a été développé.

Avec Agence Ecofin

## Côte d'Ivoire

## La SIACE et BAD veulent soutenir les projets ESG

La Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) et la Banque africaine de développement (BAD) ont scellé un partenariat crucial visant à soutenir le financement de projets Environnement, Social et Gouvernance (ESG) en Côte d'Ivoire. Cette collaboration stratégique s'inscrit dans une dynamique de développement durable et repose sur une couverture d'assurance substantielle de 194 millions d'euros fournie par la SIACE.

• Hélène Martelot

L'accord entre la SIACE, un assureur multilatéral de crédit et de risques politiques, et la BAD, membre du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), se positionne comme un levier financier majeur pour la réalisation de projets essentiels en Côte d'Ivoire. La SIACE a pris l'engagement de fournir une assurance couvrant la garantie partielle de crédit (PCG) de 400 millions d'euros émise par la BAD. Cette garantie vise à atténuer le risque de non-paiement associé à une facilité de 533 millions d'euros accordée par Standard Chartered Bank au gouvernement ivoirien. Les fonds issus de cette facilité seront affectés à des projets environnementaux et sociaux soigneusement sélectionnés, embrassant des secteurs cruciaux tels que les énergies renouvelables, l'éducation, la prévention et le contrôle de la pollution, la conservation de la biodiversité terrestre et aquatique, les infrastructures de santé, ainsi que l'utilisation durable de l'eau et la gestion des eaux usées. Cette diversification des domaines d'intervention reflète l'engagement holistique de développement durable, en accord avec la politique nationale de la Côte d'Ivoire. Un aspect clé de cet accord réside dans le renforcement du système de garantie partielle de crédit



de la BAD. La BAD conservera une participation de 206 millions d'euros, équivalant à 51,5 % dans la PCG de 400 millions d'euros, tandis que la SIACE assumera la couverture des 194 millions d'euros restants. Cette structure permet non seulement d'optimiser le bilan de la BAD en externalisant une partie de l'exposition à la SIACE mais maintient également une exposition résiduelle significative, démontrant ainsi une approche équilibrée du partage des risques. Cette transaction revêt une importance cruciale pour la Côte d'Ivoire, puisqu'elle renforce sa capacité à attirer des financements compétitifs à long terme dédiés aux projets ESG. Il marque une étape significative dans l'effort collectif des institutions multilatérales de développement visant à soutenir les aspirations de développement durable de leurs pays membres communs. Oussama Kaissi, directeur général de la SIACE, a exprimé sa fierté et son engagement envers cette initiative transformatrice. Il a souligné que

cette collaboration n'est pas seulement un moyen de soutenir la Côte d'Ivoire dans la réalisation de son plan de développement national, mais aussi une contribution à l'amélioration des conditions de financement du pays dans des circonstances de marché difficiles. Cet accord représente le premier partenariat de participation aux risques entre les deux institutions, jetant ainsi les bases d'une coopération plus étroite dans les États membres communs. Hassatou N'Sele, vice-présidente de la BAD chargée des finances et directrice financière de la BAD, a exprimé sa satisfaction quant aux solutions innovantes proposées par la Banque. Elle a souligné que cette collaboration avec la SIACE, membre de la Plateforme africaine de co-garantie hébergée à la BAD, constitue un exemple fort de coopération avec des institutions homologues en vue d'accroître les prêts, conformément aux recommandations du G20 sur l'adéquation des fonds propres.

## Finance climatique

## La fintech Nithio lève 10 M\$ pour ses opérations en Afrique

La Société néerlandaise de financement du développement (FMO) engage 10 millions de dollars en faveur de la Facilité pour l'adaptation, l'inclusion et la résilience (FAIR) de la fintech climatique Nithio. La plateforme finance l'énergie solaire à usage productif.

Bonne nouvelle pour Nithio. La fintech climatique enregistre un nouveau financement de 10 millions de dollars pour sa Facilité pour l'adaptation, l'inclusion et la résilience (FAIR). Cette contribution est apportée par la Société néerlandaise de financement du développement (FMO) qui investit via son Fonds d'accès à l'énergie (AEF). La FMO inscrit ce financement dans le cadre de ses investissements climatiques. C'est à juste titre puisque le mécanisme FAIR a été mis en place par Nithio pour financer des entreprises qui agissent en faveur du climat. Concrètement, le mécanisme fournit des financements aux sociétés qui fournissent de l'énergie propre aux foyers et aux petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique. « En investissant dans des petits emprunteurs locaux, Nithio contribue à l'accès des ménages aux énergies renouvelables, ce



qui est au cœur du mandat de l'AEF. En outre, les prêts seront libellés en monnaie locale, ce qui constitue un atout supplémentaire », explique Dorien Lobeek, gestionnaire de portefeuille de l'AEF à la FMO. Selon l'investisseur néerlandais, le financement de 10 millions de dollars permettra à Nithio d'étendre son financement aux distributeurs de systèmes solaires domestiques et d'appareils solaires à usage productif tels que les systèmes d'éclairage, de communication, d'irrigation et de refroidissement pour les ménages et les entreprises. À travers son mécanisme

FAIR, la société américaine Nithio « a réalisé 11 investissements qui ont permis à plus de 400 200 personnes d'avoir accès à l'énergie et à 12 100 personnes d'avoir accès à des produits pour les entreprises », indique la FMO. La société d'investissement rejoint ainsi plusieurs autres investisseurs à impact dans la facilité. C'est le cas de la Société américaine de financement du développement international (DFC), du Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU) ou encore de la Fondation Shell.

Avec Afrik21

## Forum « Invest in Bouaké »

## Un bilan prometteur pour l'économie locale

L'élan de développement économique de Bouaké a été soutenu par le forum "Invest in Bouaké", qui s'est tenu les 25 et 26 janvier 2024. « Nous voilà enfin au forum économique "Investir à Bouaké", véritable rampe de lancement de notre projet Bouaké Nouveau, visant à redonner à notre belle cité, son lustre d'antan, » a déclaré Amadou Koné, Premier Magistrat de Bouaké, incarnant l'esprit du forum qui sert de catalyseur au renouveau économique de la ville.

Le forum a marqué une étape significative dans la matérialisation de la vision de la municipalité, attirant investisseurs et partenaires pour concrétiser une série d'ambitieux projets. « Investir à Bouaké vise à créer des richesses par l'investissement ; créer des emplois pour les jeunes par la création d'industries ; encourager les activités génératrices de revenus et de développement de divers secteurs d'activités » a souligné le maire, réitérant l'engagement de la ville à stimuler la croissance économique et l'emploi local. La signature d'un mémorandum d'entente avec la société United Aryan pour l'implantation d'une unité de textile et d'habillement intégrée, avec à la clé la



création de 30 000 emplois directs et autant d'emplois indirects, illustre la portée du forum. Cet accord de 350 millions de dollars est un jalon dans l'objectif du Plan National de Développement 2021-2025, et témoigne de l'attrait de Bouaké en tant que destination d'investissement privilégiée. Le "Invest in Bouaké" s'est révélé être un succès retentissant, traduisant la volonté des acteurs économiques à participer à la trans-

formation de Bouaké en un centre agroéconomique et cosmopolite dynamique. Avec le soutien indéfectible du Président Alassane Ouattara et l'engagement continu du gouvernement à promouvoir la stabilité et la sécurité, Bouaké se positionne fermement comme un hub économique clé en Côte d'Ivoire et dans la région UEMOA.

(CEPICI)

mercredi 31 janvier 2024

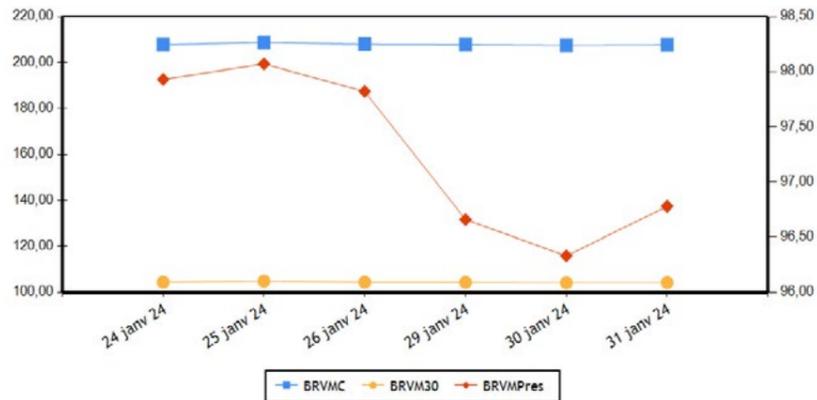
N° 22

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>207,64</b>
Variation Jour	0,09 %
Variation annuelle	-3,04 %

<b>BRVM 30</b>	<b>104,22</b>
Variation Jour	0,07 %
Variation annuelle	-3,37 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>96,78</b>
Variation Jour	0,47 %
Variation annuelle	-4,62 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 724 822 424 116	0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	107 819	117,08 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	164 251 404	-25,68 %
Nombre de titres transigés	40	-2,44 %
Nombre de titres en hausse	12	33,33 %
Nombre de titres en baisse	13	-27,78 %
Nombre de titres inchangés	15	7,14 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	860	7,50 %	-4,44 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 400	7,42 %	6,25 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 150	7,23 %	13,16 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 305	4,77 %	-12,69 %
SAFCA CI (SAFC)	1 145	4,09 %	-11,58 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	96,78	0,47 %	-4,62 %	6 804	46 890 770	6,91
BRVM-PRINCIPAL	36	102,04	-0,03 %	-1,85 %	101 015	117 360 634	12,70

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	100,32	-0,10 %	-0,70 %	317	1 583 430	38,44
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	510,83	-0,02 %	-3,88 %	6 259	43 454 725	8,21
BRVM - FINANCES	15	84,24	0,44 %	-2,52 %	97 542	113 478 219	6,56
BRVM - TRANSPORT	2	357,22	0,00 %	7,93 %	437	625 850	7,91
BRVM - AGRICULTURE	5	156,59	-0,56 %	-3,08 %	923	1 429 780	6,81
BRVM - DISTRIBUTION	7	313,95	-0,86 %	-4,34 %	2 331	3 670 800	11,36
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 061,14	7,50 %	-4,44 %	10	8 600	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,24
Taux de rendement moyen du marché	8,54
Taux de rentabilité moyen du marché	10,14
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	133
Volume moyen annuel par séance	333 670,00
Valeur moyenne annuelle par séance	703 308 911,38

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	3,89
Ratio moyen de satisfaction	42,80
Ratio moyen de tendance	1 100,52
Ratio moyen de couverture	9,09
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,02
Nombre de SGI participantes	29

## Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

## BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

## PAYS DE L'UEMOA



## Automobile

## Toyota a battu un nouveau record mondial en 2023

Le géant japonais de l'automobile a vendu plus de 11,2 millions de véhicules l'année passée, conservant son titre de numéro un mondial en volume.

Toyota a annoncé mardi avoir écoulé 11,2 millions de véhicules en 2023, un nouveau record confortant son premier rang mondial en volume. Mais le colosse japonais fait profil bas, alors que trois de ses filiales sont touchées par des scandales. La hausse sur un an a été robuste (+7,2%), alors que le groupe (marques Toyota, Lexus, Daihatsu et Hino) a profité d'une envolée de ses ventes de véhicules hybrides et de la résorption des pénuries de semi-conducteurs, qui avaient précédemment ralenti sa production. Toyota a récupéré le titre symbolique de numéro un mondial de l'automobile en volume en 2020 et l'a conservé depuis, devant le groupe allemand Volkswagen, qui est de nouveau arrivé deuxième l'an passé avec 9,24 millions de véhicules écoulés (+12%, selon des chiffres publiés début janvier). Le sud-coréen Hyundai-Kia a conservé la troisième place du podium, avec 7,3 millions d'unités vendues en 2023 (+6,7%). Même en excluant ses filiales Daihatsu (mini-voitures) et Hino (camions et bus), Toyota et Lexus ont livré davantage de véhicules que leurs grands concurrents allemand et sud-coréen, à 10,3 millions d'unités en 2023 (+7,7%).

## «Honte» du président de Toyota

Cependant, Toyota n'a pas de quoi pavoiser en ce moment:



tant Hino que Daihatsu sont éclaboussés par des irrégularités dans les certifications de leurs véhicules au Japon, de mauvaises pratiques qui dureraient depuis des années. Les ventes de Hino ont chuté l'an dernier à cause de ce scandale (-9,8%), et Daihatsu a suspendu toute sa production depuis fin décembre, en espérant la reprendre progressivement à partir de février. Toyota a aussi annoncé lundi la suspension des expéditions de dix modèles diesel à cause d'irrégularités similaires dans l'homologation de leurs moteurs au Japon, produits par une autre de ses filiales, Toyota Industries. Comme Toyota à la fin des années 2000, quand la marque avait dû procéder à des rappels géants de véhicules dans le monde à cause de problèmes de qualité, ses filiales «ont perdu de vue les valeurs et les priorités qui auraient dû être maintenues», a estimé M. Toyoda, lors d'une conférence de presse dans une ancienne usine du groupe reconvertie en musée commémoratif à Nagoya (centre du Japon).

Il a plaidé pour un retour aux sources, axé sur le «gembu», la «philosophie» de Toyota consistant à optimiser ses procédés en plaçant l'atelier, ses employés et ses produits au cœur.

## Retard dans l'électrique

Toyota est par ailleurs en retard dans le segment 100% électrique, dans lequel il a vendu seulement 104'018 véhicules en 2023: un chiffre qui a certes quadruplé sur un an, mais qui fait toujours pâle figure par rapport à l'américain Tesla (1,81 million de voitures électriques livrées) et au chinois BYD (1,57 million d'unités). Mais pour l'instant, Toyota compense largement ce point faible par le dynamisme de ses ventes mondiales de véhicules hybrides (plus de 3,4 millions d'unités en 2023, un bond de 31,4% sur un an). Toyota vise 1,5 million de ventes électriques par an dès 2026, mais cet objectif s'annonce de plus en plus difficile à tenir.

Avec lematin.ch

## États-Unis

## Philips arrête ses ventes de respirateurs après des rappels

Le fabricant néerlandais de dispositifs médicaux a annoncé, lundi, stopper la commercialisation aux États-Unis d'appareils respiratoires pour l'apnée du sommeil.

«Résoudre les conséquences du rappel de Respironics pour nos patients et clients est une priorité et je suis conscient et m'excuse pour la détresse et l'inquiétude causées», a déclaré le patron de Philips Roy Jakobs dans un communiqué, le fabricant néerlandais de dispositifs médicaux annonçant lundi l'arrêt des ventes aux États-Unis d'appareils respiratoires pour l'apnée du sommeil après une série de rappels. En 2022, l'affaire des respirateurs défectueux avait plongé dans le rouge l'ancien géant de l'électronique devenu une entreprise de matériel médical, et entraîné la suppression de milliers d'emplois. La société a souligné avoir conclu un accord avec les autorités amé-

ricaines qui consiste en une «feuille de route» d'objectifs permettant à Philips de se conformer aux exigences réglementaires. «Tant que les exigences pertinentes du décret d'autorisation ne seront pas remplies, Philips Respironics ne vendra pas de nouveaux (...) appareils de thérapie du sommeil ou autres appareils de soins respiratoires aux États-Unis», a-t-elle ajouté. Le groupe a précisé avoir mis de côté 363 millions d'euros (339 millions de francs) au quatrième trimestre pour régler l'accord, qui doit encore être finalisé et nécessite une approbation de la justice.

## Un précédent rappel

L'Agence américaine des médicaments (FDA) avait

conseillé en novembre 2023 aux patients utilisant la machine DreamStation 2 de Philips de surveiller attentivement l'appareil «pour détecter tout signe de surchauffe». Le problème semblait distinct d'un précédent rappel massifs d'appareils en 2021 qui avait plongé le groupe dans le rouge en 2022, bien que certaines machines DreamStation 2 aient été envoyées en remplacement. En juin 2021, la FDA avait alerté l'entreprise sur des risques potentiels sur la santé posés par certains types de ventilateurs utilisés dans l'apnée du sommeil, avec 15 millions d'équipements concernés dans le monde.

Avec AFP

## L'éco en bref

## Hausse des saisies de faux billets en euros en 2023

Le nombre de faux billets en euros saisis dans l'UE en 2023 est resté marginal mais a connu une nette augmentation sur un an, selon des chiffres publiés lundi par la Banque centrale européenne (BCE). Au total, quelque 467'000

fausses coupures, en majorité des billets de 20 et 50 euros, ont été retirées de la circulation l'an dernier, soit une hausse de 24% sur un an, selon un communiqué. En comparaison, 29,8 milliards de billets authentiques étaient en circulation fin décembre, soit près du quadruple com-

paré à l'année de leur introduction en 2002. La proportion de faux billets reste donc «très faible», avec 16 contrefaçons détectées pour 1 million de billets authentiques en circulation, contre 13 en 2022. Ces chiffres attestent néanmoins d'un retournement de tendance après plusieurs années de recul qui avaient abouti à 347 000 billets saisis en 2021, alors le plus bas historique. Les billets de 20 et 50 euros restaient en 2023 les valeurs les plus contrefaites, représentant «plus de 70%» des saisies, selon le communiqué.



## USA: la Fed maintient ses taux, ne voit pas encore de baisse

La banque centrale américaine (Fed) a, comme attendu, maintenu mercredi son principal taux directeur dans la fourchette de 5,25 à 5,50% dans laquelle il se trouve depuis juillet, une décision prise à l'unanimité des 12 membres votants. Le comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) a cependant précisé qu'il «n'anticipe pas qu'il soit approprié de réduire les taux, tant qu'il

ne sera pas plus confiant que l'inflation est en train de baisser de façon durable vers 2%», niveau cible, selon le communiqué publié à l'issue

de sa réunion. La Fed avait indiqué, lors de sa réunion de mi-décembre, qu'elle prévoyait plusieurs baisses des taux en 2024.



## France: l'inflation ralentit nettement en janvier

L'inflation a nettement ralenti en France en janvier, à 3,1% sur un an contre 3,7% en décembre, selon une première estimation publiée mercredi par l'Institut national de la statis-

tique et des études économiques (Insee). Cette baisse de l'inflation serait le résultat, selon l'Insee, du ralentissement des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés sur un an, et malgré l'accélération des

prix des services et du tabac. Sur un mois, les prix à la consommation diminueraient légèrement en janvier (-0,2% en janvier par rapport à décembre, contre +0,1% en décembre).

## En 2023, le transport aérien mondial a frisé les chiffres de 2019

Une «bonne nouvelle» pour des compagnies aériennes très éprouvées par la crise sanitaire: le transport de passagers par avion a retrouvé l'année dernière 94,1% de son trafic mondial de 2019. Preuve d'une «reprise forte» fin 2023, la fréquentation des avions a atteint au quatrième trimestre 98,4% des niveaux de la période correspondante quatre ans

plus tôt, a remarqué mercredi l'Association internationale du transport aérien (Iata), qui raisonne en passagers-

kilomètres payants (RPK, son sigle en anglais), l'un des indices de référence du secteur.



## USA: les créations d'emplois privés ont ralenti en janvier

Les entreprises du secteur privé ont créé 107'000 emplois en janvier, bien moins qu'attendu, et en forte baisse par rapport à décembre, tandis que

la hausse des salaires a de nouveau ralenti, selon l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab publiée jeudi. Les analystes tablaient eux sur 140'000 créations, selon le consensus de Briefing.com.

En décembre, la vigueur du marché de l'emploi avait surpris, et 158'000 emplois privés avaient été créés, selon des données révisées à la baisse et également publiés par ADP.

Sélection AFP & REUTERS

## Création d'emplois

# La preuve que handicap n'est pas synonyme d'inaptitude

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) collabore avec l'Organisation des personnes handicapées du Siaya (SIDIPO) au Kenya en promouvant l'emploi des jeunes touchés par le handicap dans le secteur agroalimentaire, et aide ainsi à créer des emplois de qualité qui briseront le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion.

**M**. Stephen OmondiOdhiambo signe le mot «poule», à son épouse DorahAkungu, qui comprend immédiatement. En épelant les mots en langue des signes, Stephen lui a appris, ainsi qu'à sa famille et à ses proches, les signes correspondant aux mots les plus courants, dont ils se servent désormais pour communiquer entre eux sans difficultés. Stephen lui-même avait dû apprendre la langue des signes à l'école, à l'âge de 7 ans, quand une maladie lui a causé des problèmes d'audition. Malgré une hospitalisation de longue durée, sa perte d'audition est devenue totale. Dans son village d'Ulafu du comté de Siaya dans l'ouest du Kenya, comme dans de nombreuses régions du monde, les personnes en situation de handicap sont souvent marginalisées. Généralement, elles ont du mal à trouver du travail, d'où des difficultés économiques qui ne font qu'aggraver leur situation. L'accès à l'emploi est un problème pour les jeunes Kényans de manière générale. Alors même que le Kenya possède l'économie nationale la plus forte d'Afrique de l'Est, le pays compte le plus grand nombre de jeunes privés d'emploi dans la région. Depuis 2011, la FAO met en œuvre le programme «Approche pays intégré» qui stimule l'emploi des jeunes dans les filières agroalimentaires. Le secteur agroalimentaire recèle un fort potentiel d'emplois stables offrant des revenus suffisants, et ce en dehors des grandes villes. De retour dans son village, où certains de ses amis avaient constitué un groupe d'agriculteurs, Stephen a décidé de se joindre à eux. Le groupe a profité d'une formation à la production fruitière, avicole et pisci-



cole ainsi qu'à d'autres pratiques agricoles que proposait la FAO. L'Organisation coopérait alors avec le Département de l'agriculture de Siaya et des partenaires locaux pour assurer des formations techniques aux membres de la SIDIPO, ceux-ci étant normalement exclus de ce type d'apprentissage. Par le biais du programme «Approche pays intégré» de la FAO, des formations ont été organisées par les pouvoirs publics dans différents types d'activités agricoles, dont ont bénéficié environ 65 jeunes membres de la SIDIPO. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, les formations ont été dispensées avec l'aide d'un interprète en langue des signes. Stephen nous retrace son parcours: «J'ai débuté avec une seule poule, qui a donné naissance à 15 poussins. Devenues adultes, ces poules pondaient des œufs que je vendais avec un petit bénéfice. J'ai utilisé cet argent

pour payer les frais de scolarité de ma fille, pensionnaire dans un internat pour enfants malentendants.» Stephen conclut avec le sourire: «J'ai bon espoir de voir mon élevage de poules se développer.» Mme MaidaNyawade, Directrice des questions relatives à la jeunesse, au genre et aux services sociaux du comté de Siaya, explique que ses services espèrent voir ce type de programme se généraliser à l'ensemble du pays. Le programme de la FAO permet aux filières agroalimentaires d'accueillir en leur sein davantage de jeunes des zones rurales, et ouvre des perspectives aux jeunes souffrant d'un handicap. La promotion d'emplois de qualité contribue à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion. ©FAO/Luis TatoAchevé en 2023, le programme «Approche pays intégré» de la FAO, qui a bénéficié du concours de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement, a permis de rendre les chaînes de valeur agroalimentaires plus inclusives pour des jeunes ruraux de cinq pays: le Guatemala, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Sénégal. La promotion d'emplois de qualité contribue à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion. Ce programme a aussi fait la preuve que les personnes handicapées peuvent tenir un rôle important dans le développement social et économique de leur communauté. Dans son ensemble, le programme «Approche pays intégré» au Kenya a bénéficié à 64 institutions, 148 organisations de jeunes et 3 800 jeunes. En outre, ce programme a permis de toucher plus de 14 000 bénéficiaires grâce à l'organisation de foires, d'activités de sensibilisation, de dialogues et de plateformes numériques.

Avec fao.org

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Vous vous occuperez sérieusement de la gestion de vos finances et prendrez des mesures énergiques. En d'autres termes, vous tâcherez de vous limiter strictement aux dépenses indispensables, sachant que souvent "c'est pour le superflu que l'on sue" (Sénèque). Vous ne risquez donc aucunement d'avoir des problèmes pécuniaires cette fois.

**Taureau** Avec cette position de Neptune dans votre Ciel, votre équilibre financier ne devrait poser aucun problème, à condition, bien sûr, que vous ne vous lanciez pas dans des achats au-dessus de vos moyens. Or, méfiez-vous, même si Neptune vous est dans l'ensemble favorable, il peut avoir un impact un peu pernicieux sur le plan financier, car il vous rendra irréaliste et pourra vous souffler des envies déraisonnables.

**Gémeaux** Pour vous donner du courage et entretenir votre joie de vivre, faites-vous plaisir, laissez-vous aller à vos petites fantaisies. N'en faites pas trop tout de même, et ne négligez pas pour autant vos finances et votre compte en banque.

**Cancer** Ce sera plus fort que vous : vous ne résisterez pas au plaisir d'acheter tout ce qui vous plaît, de la plus infime babiole au plus bel objet de collection. Ne vous étonnez pas si vous avez une fin de mois difficile.

**Lion** Cette position de Mercure annonce du mouvement dans vos finances. Vous pouvez espérer quelques petites rentrées d'argent. Mais sachez aussi que cette planète pourra vous inciter à la dépense, ce qui est déjà votre point faible. Il va donc vous falloir habilement gérer votre budget si vous ne voulez pas vous faire rappeler à l'ordre par votre banquier. Rassurez-vous, cela ne signifie pas pour autant que vous allez vivre une période d'austérité ; il s'agira seulement de parvenir à équilibrer vos comptes.

**Vierge** Le Soleil en cette position dans votre Ciel devrait vous aider à rééquilibrer votre budget, voire même à faire quelques économies. Mais attention : Neptune en aspect dysharmonique pourra vous souffler des idées de dépenses excessives. Restez donc raisonnable et évitez de prendre des décisions financières délicates, concernant un achat important ou un placement par exemple.

**Balance** Journée marquée par la chance qu'il vous faudra saisir à pleines mains dès qu'elle se présentera. Une sorte de prémonition, sous forme de rêve ou de pressentiment, vous en avertira en temps opportun. Ne soyez pas étourdi ou désabusé.

**Scorpion** Quelques inquiétudes si vous avez vidé votre compte en banque. Avec l'aide de Saturne, vous parviendrez à retrouver l'équilibre ; alors, ne laissez pas vos problèmes pécuniaires actuels vous plonger dans l'insomnie. Mais si vous continuez à dépenser sans compter, vous ne vous en sortirez sûrement pas !

**Sagittaire** La Lune aiguëra vos intuitions sur le plan financier. Vos décisions seront les meilleures possibles. La gestion de vos finances ne supportera pas d'à peu près. Il faudra, au contraire, faire preuve d'une rigueur extrême, sinon vous aurez très rapidement des problèmes. Soyez plus fourmi que cigale.

**Capricorne** Les questions financières ne seront guère intéressantes, et vous ne pourrez compter que sur vous-même pour résoudre les difficultés qui surgiront plus ou moins brusquement.

**Verseau** Mercure vous soutiendra sur le plan financier, et vous saurez exploiter au mieux les occasions intéressantes. Vous verrez grand, et vous aurez absolument raison : il est bien connu que la fortune sourit très souvent aux audacieux !

**Poisson** Vous devrez encore rester sur vos gardes et ne pas multiplier les risques côté finances. Si vous vous laissez aller au gré de vos envies déraisonnables du moment, vous vous retrouverez vite face à de graves problèmes pécuniaires.

**L'économiste** du Togo  
Premier Quotidien Économique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207  
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé  
Email : contact@leconomistedutogo.tg  
Site web : www.leconomistedutogo.tg  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

**Directeur Général**

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

**Administrateur Délégué**

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

**Directeur de Publication**

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

**Rédacteur en Chef**

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

**Rédacteurs**

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

**Directeur Commercial**

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

**Correcteur**

Michel Yao AYEVA

**Graphiste**

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Cotonou, le 24 janvier 2024** – Les travaux de la 6ème édition des **Rencontres des Marchés des Titres Publics organisée par UMOA - Titres** ont été clôturés avec brio. Ces deux journées de discussions intensives, organisées les 23 et 24 janvier 2024, ont réuni avec succès à Cotonou plus de deux cents acteurs du Marché des Titres Publics de la zone UMOA ainsi que quelques acteurs de la zone CEMAC (principalement du Cameroun), au rang desquels figuraient les directeurs généraux des trésors publics, les représentants étatiques et les professionnels du secteur bancaire et financier.

Placée sous la thématique générale du "**Développement du marché obligataire en zone UMOA : quels axes de réformes ?**", cette édition a été consacrée à des discussions approfondies visant à dresser le bilan du Marché des Titres Publics, dix ans après sa création et à proposer les axes d'amélioration nécessaires au développement de ce marché.

Les deux journées de travaux, composées de trois panels, de trois focus pays et de deux masters class, ont été officiellement ouvertes par **M. Alban Bessan**, Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Économie et des Finances du Bénin et **Mme Oulimata Ndiaye Diassé**, Directeur de **UMOA-Titres**. Dans son allocution, M. Bessan a souligné l'urgence des réformes nécessaires pour renforcer "la profondeur et la résilience du marché, particulièrement dans un contexte où l'accès aux marchés internationaux devient de plus en plus difficile".

Les sessions dédiées aux focus pays ont permis aux Etats Membres de l'UMOA d'une part de présenter leurs perspectives économiques et d'autre part d'apporter des éclairages spécifiques sur des sujets cruciaux tels que la consolidation budgétaire, les obligations thématiques et le développement des pôles énergétiques dans la zone UEMOA

Organisées depuis 2019, les Rencontres du Marché des Titres Publics ont permis au travers de cette 6ème édition, de découvrir le bilan des activités du marché sur l'année 2023, de présenter le plan stratégique ainsi que les initiatives de développement du marché et de discuter des programmes d'émission des titres publics pour l'année 2024.

A l'instar des autres années, cette édition a encore atteint un de ses principaux objectifs en offrant une plateforme d'échanges à un peu plus de deux cents participants et parties prenantes de l'écosystème financier régional.

**Contact presse** : service communication

Tel : + 221 33 849 28 28

Email: [ysecksy@umoatitres.org](mailto:ysecksy@umoatitres.org)

Site: [www.umoatitres.org](http://www.umoatitres.org)

### A propos de UMOA-Titres

UMOA-Titres (UT) est une institution publique régionale créée par la décision du conseil des ministres N° CM/UMOA/006/05/2012 en date du 10 Mai 2012 pour accompagner les États membres de l'UMOA dans l'émission, la gestion de titres de la dette publique et dans la mobilisation de ressources financières sur les marchés de capitaux.



# Juste avec toi

**CINÉMA**

SALLE CONCORDE

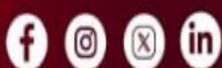
**SOIRÉE**

OYO BAR (Après le cinéma)  
Cocktail et canapé pour deux

**15.000  
FCFA**  
par couple

 **Sam. 17 Février**  
**à partir de 18h**

+228 22 23 86 00  
foodbev@hotel2fevrierlome.com



**2 FEVRIER**  
HOTEL-LOME  
★★★★★